Document généré le 5 juin 2025 10:27

Recherches sociographiques

La structure résidentielle des transferts linguistique dans la région de Montréal

Calvin Veltman

Volume 19, numéro 3, 1978

Structures urbaines

URI : https://id.erudit.org/iderudit/055807ar
DOI : https://doi.org/10.7202/055807ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Veltman, C. (1978). La structure résidentielle des transferts linguistique dans la région de Montréal. *Recherches sociographiques*, *19*(3), 392–401. https://doi.org/10.7202/055807ar

Résumé de l'article

L'auteur utilise la méthode de régression multiple pour examiner l'importance des transferts linguistiques en fonction de la structure linguistique des secteurs de recensement. L'anglicisation s'avère plus importante que la francisation sur deux aspects, son niveau général et son accélération avec la présence accrue de personnes de la langue maternelle impliquée. Au niveau de l'agglomération montréalaise, la scolarisation est davantage associée à l'anglicisation qu'à la francisation; cependant, cette variable perd de son importance lorsqu'on l'analyse au niveau de sept zones spécifiques. On constate en outre que la francisation est un processus assez constant d'une zone à l'autre, tandis que l'anglicisation varie selon la zone, quant au niveau et quant à la structure. On suggère comme explication que la communauté de résidence peut jouer un rôle capital dans la réussite sociale, un facteur négligé dans la sociologie contemporaine de la mobilité sociale.

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1978

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

LA STRUCTURE RÉSIDENTIELLE DES TRANSFERTS LINGUISTIQUES DANS L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

L'auteur utilise la méthode de régression multiple pour examiner l'importance des transferts linguistiques en fonction de la structure linguistique des secteurs de recensement. L'anglicisation s'avère plus importante que la francisation sur deux aspects, son niveau général et son accélération avec la présence accrue de personnes de la langue maternelle impliquée. Au niveau de l'agglomération montréalaise, la scolarisation est davantage associée à l'anglicisation qu'à la francisation ; cependant, cette variable perd de son importance lorsqu'on l'analyse au niveau de sept zones spécifiques. On constate en outre que la francisation est un processus assez constant d'une zone à l'autre, tandis que l'anglicisation varie selon la zone, quant au niveau et quant à la structure. On suggère comme explication que la communauté de résidence peut jouer un rôle capital dans la réussite sociale, un facteur négligé dans la sociologie contemporaine de la mobilité sociale.

Dans le remarquable ouvrage qu'il a écrit sur les opérations linguistiques au Canada, S. Lieberson énonce une hypothèse : les avantages de la communication conduiraient à des glissements du langage. Si le nouveau venu est entouré de francophones, il trouvera utile d'apprendre le français de façon à pouvoir vivre et travailler plus agréablement.[1] Le même raisonnement s'appliquerait à l'apprentissage de l'anglais, ce qui mène à l'hypothèse suivante : plus

1. Bien que Lieberson n'en parle jamais explicitement, ce modèle est cependant implicite dans ses commentaires sur le bilinguisme (pp. 131–137) et dans ses commentaires sur les avantages de la communication, à cause de son action sur la rétention de la langue maternelle (pp. 225 et 228ss.). Bien qu'elle semble cohérente et logique, Lieberson lui-même avoue l'insuffisance de cette théorie quand il s'agit d'expliquer cette rétention par la composition linguistique des zones urbaines.

il y a de gens d'une langue maternelle donnée dans un quartier délimité, plus il y a de gens d'autres langues maternelles qui vont apprendre cette langue-là. Rien qu'un pas de plus et l'on passe de cette hypothèse de glissement du langage à l'explication des transferts linguistiques. Un transfert linguistique se produit quand une personne ayant une certaine langue maternelle ne la parle plus de façon prédominante chez lui. Quand cette personne adopte l'anglais comme langue parlée à la maison, on appelle ce processus l'anglicisation; quand elle adopte le français, la francisation. D'après la logique de Lieberson, on peut s'attendre à un niveau plus élevé de francisation dans un secteur fortement francophone, à un niveau plus élevé d'anglicisation dans un secteur fortement anglophone, et à un niveau inférieur de ces deux phénomènes dans un secteur fortement allophone.

Pour analyser les effets de la composition linguistique d'un secteur sur les transferts linguistiques, nous avons compilé les données des différents secteurs de recensement de l'agglomération de Montréal.[2] Les variables à expliquer sont l'anglicisation et la francisation, définies comme le nombre absolu de personnes qui passent d'une autre langue maternelle à l'anglais ou au français et en font la langue parlée couramment à la maison. Quand la variable à expliquer est l'anglicisation, on prend comme variable explicative le nombre absolu de gens ayant l'anglais comme langue maternelle; quand elle est la francisation, le nombre de gens ayant le français comme langue maternelle. On définit la variable allophone comme le nombre de gens ayant une autre langue maternelle.[3]

Les données de chaque secteur de recensement ont été perforées sur carte et traitées par le programme de régression multiple du SPSS. La première étape de l'analyse rapporte au nombre de personnes d'une langue maternelle donnée le nombre de transferts linguistiques vers cette langue; la seconde étape met en évidence l'effet de la présence d'allophones; la troisième étape isole le statut socio-économique du secteur de la présence des groupes linguistiques.

Les résultats fournis par le programme SPSS sont présentés ici de deux façons. La première statistique considérée est la *constante*, c'est-à-dire le nombre moyen d'anglicisations ou de francisations dans un secteur, en l'absence respectivement d'anglophones ou de francophones. Étant donné qu'en fait il n'y a aucun secteur de ce type dans l'agglomération de Montréal, il faut comprendre que cette statistique est calculée par l'équation de régression et

2. Il y en a 567 pour l'agglomération montréalaise.

3. Nous avons essayé d'entrer les variables indépendantes sous forme de proportions. Une seconde formulation utilisait simultanément les deux mesures, soit les nombres absolus et les proportions. Les nombres absolus ont fourni des R^2 plus élevés que les proportions et, lorsque les deux mesures étaient utilisées simultanément, les proportions s'avéraient fréquemment statistiquement non significatives.

qu'elle doit être prise comme un indice du nombre de transferts qui se produiraient en l'absence du groupe linguistique considéré.

La seconde statistique qui retiendra notre attention est le *coefficient de régression*, lequel exprime le degré de changement introduit dans la variable dépendante (l'anglicisation ou la francisation) par l'addition d'un anglophone ou d'un francophone à la taille moyenne des secteurs de recensement. (Par exemple, un coefficient de régression de .02 indique qu'on observera, en moyenne, deux transferts additionnels dans un secteur de recensement si le nombre de personnes de la langue maternelle considérée s'accroît de cent.)

A) *Résultats*

Dans le tableau 1, on trouvera les résultats d'ensemble des équations se rapportant à l'agglomération de Montréal. Ces données soutiennent quelque peu l'hypothèse empruntée à l'œuvre de Lieberson. Les coefficients de régression sont positifs, montrant que la présence de plus en plus forte d'un groupe linguistique s'associe avec des transferts linguistiques de plus en plus importants. Pourtant, dans l'ensemble, les chiffres de ce tableau révèlent que la structure linguistique d'un secteur de recensement n'est pas en elle-même la raison de ces transferts linguistiques, parce que les constantes et les coefficients de régression sont plus élevés dans les équations concernant l'anglicisation que dans celles concernant la francisation. Ceci démontre d'une part qu'en l'absence du groupe de référence, c'est-à-dire quand le nombre d'anglophones ou de francophones est nul, l'anglicisation s'avère plus importante que la francisation, et d'autre part qu'elle s'accroît plus vite avec la présence d'anglophones que ne le fait la francisation avec la présence de francophones. On note aussi que l'anglicisation est davantage associée à la présence d'allophones que ne l'est la francisation, et ceci dans un rapport de trois à un. Toutefois, les deux coefficients de régression pour la variable allophone sont positifs, ce qui dénote que la présence accrue d'allophones ne conduit pas à une plus grande rétention de leurs langues maternelles.

L'application du modèle de régression multiple aux données de transfert linguistique à Montréal soulève des problèmes d'explication. Même si les coefficients de régression pour les variables anglophones et francophones parlent en faveur de l'attraction qu'exercent les avantages de la communication, un examen plus attentif des constantes et des coefficients révèle que l'anglicisation est un processus plus puissant que la francisation. Ce qui suggère que d'autres facteurs socio-culturels sont à l'œuvre. Pour examiner ce problème de plus près, il a fallu considérer une troisième variable dans l'équation de régression, soit la scolarisation. Comme les données publiées par Statistique Canada concernant le niveau d'instruction s'avèrent insuffisantes au niveau des secteurs de recensement (manque de contrôle de l'âge), il a fallu

TABLEAU 1

Équations de régression multiple de l'anglicisation et la francisation, par la dimension du groupe linguistique, agglomération de Montréal, 1971.

VARIABLES EXPLICATIVES[1]	MOYENNE	CONSTANTE	COEFFICIENTS DE RÉGRESSION[2]		R^2
			A ou F	Autre	
ANGLICISATION . .					
A	216	85	.12	—	.58
A et autre	216	26	.10	.14	.83
FRANCISATION . . .					
F	93	36	.02	—	.31
F et autre	93	4	.02	.05	.69

SOURCE : Tabulations inédites du *Recensement du Canada*, 1971.

[1] A : langue maternelle anglaise
F : langue maternelle française
Autre : allophone.

[2] Tous les coefficients sont significatifs à $p < .01$.

restreindre une partie de notre analyse à la seule île de Montréal. À cause de la nature des statistiques disponibles au Conseil scolaire de l'île de Montréal, nous avons développé la mesure suivante pour tenir compte du niveau de scolarisation d'un secteur de recensement :

$$\text{Scolarisation} = \frac{A}{A + B}$$

où A représente le nombre de pères avec un minimum de douze ans de scolarité et B, le nombre de pères avec un maximum de sept ans de scolarité.[4]

Si l'on ajoute la variable scolarisation aux équations de régression (île de Montréal seulement), les résultats suivants apparaissent (tableau 2). Ce tableau permet de faire un certain nombre d'observations. Tout d'abord, que la constante, la moyenne, et les coefficients de régression des étapes un et deux de l'équation sur la francisation de l'île de Montréal ressemblent beaucoup à ceux de l'agglomération montréalaise. Par contre, l'anglicisation moyenne dépasse de vingt personnes celle de l'agglomération prise dans son ensemble. Qui plus est, les constantes pour les étapes un et deux sont sensiblement plus élevées, tandis que les coefficients de régression pour la variable anglophone sont plus bas sur l'île. Ce qui montre que la présence d'anglophones n'est pas parfaitement liée au phénomène d'anglicisation.

4. Les seules données disponibles à l'époque étaient celles du Conseil scolaire de l'île de Montréal. Leur intérêt résidait dans l'identification des secteurs de recensement qui comprenaient un grand nombre de personnes à haut niveau ou à bas niveau d'instruction. La mesure mise au point oppose les pères moins instruits aux pères plus instruits ; c'est le type de données disponibles qui impose une telle catégorisation.

TABLEAU 2

Équations de régression multiple de l'anglicisation et la francisation, par la dimension du groupe linguistique et la scolarisation, agglomération de Montréal, 1971.

VARIABLES EXPLICATIVES	MOYENNE	CONSTANTE	COEFFICIENTS DE RÉGRESSION[2]			R^2
			A ou F	Autre	S	
ANGLICISATION						
A	237	127	.10	—	—	.41
A et autre	237	77	.08	.10	—	.57
A, autre et S[1]	237	24	.05	.11	.20	.60
FRANCISATION						
F	99	36	.02	—	—	.33
F et autre	99	9	.02	.05	—	.61
F, autre et S	99	-2	.02	.04	.02	.62

SOURCE : Tabulations inédites du *Recensement du Canada*, 1971.
[1] S : scolarisation.
[2] Tous les coefficients sont significatifs à $p < .01$.

Il faut aussi noter que, pour la variable scolarisation, les coefficients de régression s'avèrent positifs dans les deux équations. Si le niveau de scolarisation d'un secteur de recensement croît de 1%, il en résulte un gain pour les deux groupes linguistiques. Cependant, la communauté anglophone gagne alors vingt personnes, tandis que la communauté francophone n'en gagne que deux. Et plus le niveau de scolarisation d'un secteur est élevé, plus le gain pour la communauté anglophone est important. Il vaut la peine de souligner que ce rapport de dix à un dans les taux de transfert découle d'une variable liée à la mobilité sociale, plutôt que d'une variable liée aux avantages de la communication ou à l'existence d'un bassin favorable aux transferts linguistiques (le nombre des allophones).

Notons enfin la chute drastique de la variance expliquée lorsqu'on passe de l'agglomération à l'île de Montréal. Cette sérieuse baisse dans la proportion de la variance expliquée, surtout dans le cas de l'anglicisation, suggère que les zones se trouvant à l'extérieur de l'île sont relativement plus homogènes dans leur structure linguistique et dans leurs processus de transferts linguistiques que les zones de l'île ; on peut s'attendre en outre à ce que leurs statistiques reflètent assez bien celles de l'agglomération montréalaise dans son ensemble.

Pour examiner le problème d'homogénéité de plus près, nous avons divisé l'agglomération en sept zones principales, dont deux hors-île (Laval et la Rive-Sud) et cinq situées sur l'île (Lasalle-Verdun, Ouest de l'île, Nord-Est,

Sud-Est, et Centre).[5] Les caractéristiques de chaque zone sont présentées dans le tableau 3.

TABLEAU 3

Langue maternelle, scolarisation et revenu des zones de l'agglomération montréalaise, 1971.

ZONE	LANGUE MATERNELLE (%)			SCOLARISATION	REVENU
	F	A	Autre		($)
Ouest	.34	.59	.07	.69	12 084
Centre	.34	.40	.26	.59	10 737
Verdun-Lasalle	.64	.28	.08	.23	7 833
Nord-Est	.72	.06	.22	.29	8 507
Sud-Est	.88	.06	.06	.20	7 516
ÎLE DE MONTRÉAL	.60	.24	.16	.38	8 616
Laval	.81	.13	.05	—	9 682
Rive-Sud	.77	.19	.04	—	9 554
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	.59	.26	.16	—	9 047

SOURCE : Tabulations inédites du *Recensement du Canada*, 1971.

Ces données tendent à confirmer la représentation courante de la différenciation linguistique de Montréal. Les anglophones dominent dans l'Ouest (le *West Island* du langage populaire) et sont en majorité dans le Centre, bien qu'il y ait encore un important groupe d'anglophones dans Verdun-Lasalle. Les francophones sont présents partout, mais dominent particulièrement dans les zones de l'Est et en dehors de l'île. Les anglophones sont toutefois présents à l'extérieur de l'île, mais pas dans les parties Est de Montréal. Les allophones se concentrent de façon écrasante dans deux zones seulement : avec les francophones dans le Nord-Est et dans la zone du Centre, déjà hétérogène.

Les statistiques confirment l'existence d'une grande hétérogénéité sur l'île de Montréal, non seulement du point de vue linguistique, mais aussi du point de vue scolarité et revenu.[6] Seul le Nord-Est se situe près de la moyenne de l'île, l'Ouest et le Centre étant un peu au-dessus, le Sud-Est et Verdun-Lasalle bien en-dessous de la moyenne de scolarisation et de revenu.

5. Le *West Island* comprend toute la partie de l'île à l'ouest de Ville Saint-Laurent et de la ville de Montréal. La zone du Centre comprend Ville Saint-Laurent et toute la partie de la ville de Montréal à l'ouest du boulevard Saint-Laurent. On peut se procurer une liste complète de l'allocation des secteurs de recensement aux diverses zones en s'adressant directement à l'auteur.

6. Le revenu moyen a été calculé séparément, à partir de l'information fournie par Statistique Canada (1974).

Étant donné cette structure sectorielle, considérons d'abord le nombre moyen de transferts linguistiques, selon la zone. Ces données sont présentées dans le tableau 4.

TABLEAU 4

Transferts linguistiques vers l'anglais et le français, selon la zone, agglomération de Montréal, 1971.

(nombre moyen par secteur)

ZONE	FRANCISATION	ANGLICISATION	ANGLICISATION NETTE
Ouest	61	346	285
Centre	97	415	318
Verdun-Lasalle	81	195	114
Nord-Est	159	194	35
Sud-Est	85	86	1
ÎLE DE MONTRÉAL	99	237	138
Laval	94	197	103
Rive-Sud	98	201	103
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	93	216	113

SOURCE : Tabulations inédites du *Recensement du Canada*, 1971.

Ces résultats indiquent clairement que les valeurs de Laval et de la Rive-Sud, les zones hors-île, se rapprochent de celles de l'agglomération métropolitaine. La seule zone de l'île qui ait des valeurs semblables est Verdun-Lasalle. Le Nord-Est se distingue par un niveau relativement poussé de francisation, le Sud-Est par une absence de changement, l'Ouest et le Centre par une anglicisation élevée.

Passons maintenant à l'analyse des équations de la francisation et de l'anglicisation, pour pouvoir examiner dans quelle mesure ces différences entre zones sont dues aux différences de structure linguistique ou de processus dans les transferts linguistiques. Nous allons immédiatement procéder aux équations de l'étape deux, c'est-à-dire avec la variable allophone déjà incluse. On trouvera les valeurs pertinentes dans le tableau 5.

Les équations du tableau 5 révèlent de fortes proportions de variance expliquée. L'amélioration est nette pour l'anglicisation, mais on constate aussi, dans la plupart des zones, un certain accroissement du coefficient R^2 dans les équations concernant la francisation. Un examen plus détaillé révèle

TABLEAU 5

Équations de régression multiple de l'anglicisation et la francisation, par la dimension du groupe linguistique, selon la zone, agglomération de Montréal, 1971.

ZONE	CONSTANTE	COEFFICIENTS DE RÉGRESSION[1] A ou F	Autre	R^2
ANGLICISATION				
Ouest	17	.04	.52	.86
Centre	5	.13	.14	.78
Verdun-Lasalle	12	.09	.19	.93
Nord-Est	13	.24	.08	.83
Sud-Est	21	.15	.10	.81
Laval	22	.05	.37	.96
Rive-Sud	36	.05	.43	.92
FRANCISATION				
Ouest	0	.02	.04	.80
Centre	5	.02	.06	.69
Verdun-Lasalle	9	.03	.03	.79
Nord-Est	9	.02	.07	.76
Sud-Est	11	.01	.11	.71
Laval	3	.02	.05	.77
Rive-Sud	2	.02	.04	.61

SOURCE : Tabulations inédites du *Recensement du Canada*, 1971.
[1] Tous les coefficients sont significatifs à $p < .01$.

ici une plus grande uniformité dans les coefficients de régression ; la francisation augmente d'environ deux personnes par secteur, pour chaque cent francophones qui y résident. Ce niveau uniformément bas des coefficients de régression indique que la présence des francophones n'exerce que très peu d'influence sur le transfert linguistique quel que soit le secteur de recensement, ce qui laisse penser que les transferts linguistiques qui se font sont probablement dus à des intermariages et à la manipulation (malheureuse) de ces données par Statistique Canada.[7]

7. CASTONGUAY (1977) a découvert que près de 60% des francisations réalisées dans la région de Montréal affectent des personnes d'origine ethnique française, ce qui laisse penser que le mariage avec une personne du même groupe mène à une « re-francisation ». De plus, Statistique Canada a manipulé les chiffres de telle façon que les personnes qui se déclaraient bilingues ont pu être traitées comme ayant accompli un transfert linguistique. Ces transferts linguistiques « artificiels », ajoutés à ceux produits par des intermariages, peuvent expliquer l'importance des francisations effectuées et leur constance de zone en zone.

Chez les allophones, les transferts linguistiques en faveur du français sont relativement faibles, quatre à sept personnes étant francisées pour chaque cent allophones résidents d'un secteur de recensement, exception faite de Verdun-Lasalle où le taux est un peu plus élevé. Les transferts linguistiques semblent augmenter quelque peu parallèlement à la concentration croissante de francophones dans les diverses zones sur l'île, mais ne sont pas touchés par la présence prédominante des francophones à l'extérieur de l'île.

Les équations concernant l'anglicisation indiquent plus de variabilité. Trois zones ont des coefficients assez bas pour la présence anglaise et très élevés pour la variable allophone: l'Ouest et les deux zones situées à l'extérieur de l'île. Les différences entre ces zones sont structurelles: l'Ouest compte 60% d'anglophones, mais pas Laval ou la Rive-Sud. Quant à Verdun-Lasalle, le Centre et le Sud-Est, ils se distinguent par des coefficients moyens pour la présence d'anglophones et d'allophones, avec environ dix à quinze anglicisés pour cent anglophones additionnels et dix à vingt anglicisés pour cent allophones additionnels. Les différences entre ces secteurs semblent essentiellement structurelles, bien que le schéma se différencie de celui du premier groupe. Enfin, le Nord-Est présente un schéma unique: un haut coefficient de régression pour l'anglais et le plus bas pour l'allophone. Il semble ici que la concentration massive d'allophones agit de façon négative sur le coefficient de régression. Mais ceci ne vaut pas pour le Centre, qui comprend plusieurs groupes linguistiques alors que le Nord-Est compte surtout des Italiens.

Si l'on compare les équations de l'anglicisation et de la francisation selon la zone, on constate une proportion de la variance expliquée plus élevée pour l'anglicisation, bien que les R^2 sont assez élevés dans les équations concernant la francisation. En outre, les coefficients de régression pour la présence de l'anglais langue maternelle sont plus élevés que pour la présence du français. De plus, la présence des allophones contribue davantage à l'anglicisation, les coefficients d'anglicisation étant de sept à neuf fois plus élevés dans l'Ouest, à Laval et sur la Rive-Sud, de deux à cinq fois plus élevés dans le Nord-Est, à Verdun-Lasalle et dans le Centre. Ce n'est que dans le Sud-Est que le coefficient allophone s'avère comparable pour les deux phénomènes et, même dans ce secteur, la constante reste en faveur de l'anglicisation.

B) *Discussion*

Ce qu'il y a de nouveau dans cette étude n'est pas la démonstration d'une relation entre l'anglicisation et la présence d'allophones; c'est la mise en évidence de la localisation géographique des sources d'anglicisation. Comme Lieberson l'a déjà fait remarquer, les allophones ont tendance à vivre davantage avec les anglophones qu'avec les francophones, une observation que confirment les coefficients de corrélation de notre étude, à la fois pour l'en-

semble de l'agglomération et pour chaque zone en particulier.[8] D'où, la raison pour laquelle les coefficients anglophones sont plus élevés que les francophones tient en partie à l'incapacité de débrouiller statistiquement les effets de la co-résidence.

Bien que cette explication démystifie le sens de ces coefficients de régression accrus en la présence d'anglophones, elle n'explique pas pourquoi l'anglicisation est un phénomène répandu, avec ces constantes et ces coefficients tellement plus élevés. Précédemment nous avons suggéré que la mobilité sociale s'associait à l'anglicisation. Toutefois, cela reste une supposition que nos données ne nous permettent pas d'examiner vraiment. Malgré son importance au niveau de l'île de Montréal, la variable scolarisation n'était significative que dans quatre équations sur dix. En créant des zones plus homogènes, nous avons diminué nos possibilités d'examiner les effets du facteur scolarisation. Les coefficients de corrélation montrent une certaine parenté entre un niveau de scolarisation accru et le nombre d'anglophones, un modèle qui sert aussi à distinguer les différentes zones, comme nous l'avons constaté antérieurement.[9]

Les résultats révèlent aussi une plus grande corrélation entre la présence d'anglophones et le niveau d'anglicisation qu'entre le niveau de scolarisation d'un secteur et son anglicisation.[10] Dans les deux zones à concentration allophone, il n'y a aucune relation entre la mesure de scolarisation et l'anglicisation. Si nous voulons attribuer les différences dans les constantes et les coefficients de régression aux facteurs de mobilité sociale, le concept même de mobilité sociale doit être défini en terme de résidence plutôt que d'instruction. En d'autres mots, le choix du quartier pourrait être considéré comme un mécanisme de mobilité sociale. Posons comme hypothèse qu'être « arrivé » consisterait à vivre avec des anglophones plutôt qu'à avoir atteint un certain niveau de scolarisation. Cet aspect de l'acquisition d'un statut n'a pas été vraiment pris en considération par la sociologie actuelle, pour laquelle la réussite professionnelle et ses gratifications ont occupé le premier plan dans les recherches théoriques.[11] La communauté de résidence, avec ce que cela implique comme statut social, peut représenter un aspect important de la

8. Les coefficients de corrélation obtenus dans le calcul de nos équations sont disponibles sur demande.

9. *Idem.*

10. *Idem.*

11. La sociologie américaine, illustrée par ceux qui travaillent dans la tradition de Duncan, s'est concentrée sur les composantes de la réussite professionnelle. Au Québec, l'accent a été mis sur les disparités de positions et de revenus, surtout de la part des économistes. (Voir: VELTMAN et BOULET, 1979.) La résidence est considérée comme un facteur sans importance ou bien un facteur indirect, une hypothèse qu'aucune preuve scientifique ne confirme, et qui contredit clairement les hypothèses sur lesquelles s'appuient acheteurs de maisons et agents immobiliers.

réussite sociale à Montréal. Il semble qu'une facette de cette attribution de statut soit la résidence des anglophones, dont le niveau d'instruction et de revenu est généralement supérieur à celui des francophones. Toutefois, la démonstration de cette hypothèse exigerait le recours à d'autres types de données. Une analyse adéquate de la relation mobilité sociale/résidence géographique exigerait des renseignements précis sur les individus, par secteur de recensement, pour que les effets de la résidence puissent être distingués des effets socio-économiques.

Ce problème mériterait pourtant d'être examiné. Notre analyse préliminaire suggère que le voisinage est plus étroitement lié à l'anglicisation que ne l'est la scolarisation, un facteur d'ordre socio-économique. Lieberson a déjà signalé à quel point il est capital de séparer les bilingues francophones des unilingues anglophones. Il a conclu que l'intégration linguistique rend les francophones bilingues davantage susceptibles d'opérer un transfert linguistique.[12] Nos résultats soutiennent cette interprétation. Ceci suggère que l'arrivée de francophones dans les quartiers résidentiels à prédominance anglophone, mouvement qui s'appuie sur le bilinguisme familial et la même appartenance de classe, les expose encore davantage à l'anglicisation. Dans ces conditions, on peut s'attendre à ce que le processus d'anglicisation des francophones à Montréal s'amplifie encore et que le niveau d'anglicisation dépasse même le seuil élevé déjà atteint par la contribution des facteurs socio-économiques.

Calvin J. VELTMAN

Département de sociologie,
Université de l'État de New York.

RÉFÉRENCES

CASTONGUAY, C., « Le mécanisme du transfert linguistique », *Cahiers québécois de démographie*, VI (numéro spécial): 137–155.

DUNCAN, Otis D., D. FEATHERMAN et B. DUNCAN, *Socioeconomic background and achievement*, New York, Seminar Press, 1972.

LIEBERSON, S., *Language and ethnic relations in Canada*, Toronto, John Wiley & Sons, 1970.

Statistique Canada, *Caractéristiques de la population et du logement par secteur de recensement: Montréal*, Ottawa, cat. 95–734 (CT-4B), 1974.

VELTMAN, Calvin J. et J.-André BOULET, *L'incidence de la mobilité linguistique sur la situation économique et professionnelle des travailleurs montréalais en 1971*, Montréal, Office de la langue française, (à paraître).

12. LIEBERSON (1970), pp. 213–221.